

## Retour sur l'audition du groupe parlementaire sur le tabac "Les stratégies d'influence des lobbies du tabac sur les institutions européennes"

Par Anne-Sophie Pelletier (The Left), Michèle Rivasi (Les Verts) et Pierre Larrousurou (S&D)

**Le 19 avril dernier, le groupe de travail parlementaire sur le tabac a été relancé à l'initiative d'Anne-Sophie Pelletier (The Left), de Michèle Rivasi (Les Verts) et Pierre Larrousurou (S&D). L'objet de cette rencontre était de faire un état des lieux du lobbying de l'industrie du tabac dans les institutions européennes et de mettre sur la table une série de propositions afin de limiter leur pouvoir dans les politiques européennes. Cet événement est intervenu au lendemain de l'envoi d'une lettre de la Médiatrice européenne, Madame O'Reilly, demandant à la Commission de publier les comptes rendus des réunions avec les lobbies de l'industrie du tabac.**

Comme l'a rappelé Lilia Olefir, directrice de l'ONG Smoke Free Partnership, c'est désormais entre **10 et 13 millions d'euros qui sont consacrés par ces lobbies dans les institutions en 2021**, contre près de 7.2 à 9.2 millions l'année précédente, principalement auprès de la Commission européenne. Ce mélange des genres et d'influence a des conséquences concrètes : la révision de la directive sur les produits du tabac, attendue depuis 2018 mais toujours repoussée, et la révision de la directive sur la taxation des produits d'accises, dont le tabac, maintes fois réclamée, mais qui n'a toujours pas été annoncée.

Durant cette table ronde, grâce à Allen Gallagher, chercheur à l'Université de Bath, et Olivier Hoedeman, co-fondateur de Corporate Europe Observatory, de nombreux échanges sont venus enrichir notre compréhension des méthodes d'influence des lobbies du tabac, pour aller vers **la création d'une feuille de route pour lutter contre leurs pratiques**. Ainsi, des propositions concrètes en sont ressorties, telles que : l'obligation de l'inscription au registre de transparences de la Commission des réunions avec les lobbies et la publication de compte-rendu, ou encore une lutte réelle contre les portes tournantes et sources de conflits d'intérêts éventuels.

**L'affaire Denstu/Hoffmann illustre ces cas de pantouflage, de conflit d'intérêts et de manque de contrôle du lobby du tabac dans l'Union européenne.** Jan Hoffmann, ancien fonctionnaire à la DG Santé, est devenu président des affaires réglementaires de la société anglo-japonaise Dentsu Tracking, chargée par la Commission européenne d'assurer la traçabilité des produits du tabac... suite à des rapports favorables préparées par Jan Hoffmann du temps de son emploi à la Commission. Si l'on pourrait penser que cette affaire est exceptionnelle, elle est, en réalité, symptomatique de l'action sournoise des lobbies du tabac au sein des institutions européennes.

A l'heure où la défiance des citoyens envers les institutions européennes est de plus en plus marquée, notamment par le sentiment que celles-ci travaillent pour le compte des lobbies et non dans l'intérêt des gens, il est nécessaire de renforcer leur transparence. Seule la transparence permettra la confiance. Mais la confiance n'empêche pas le contrôle. Car les députés européens ont le devoir d'exercer leur devoir de contrôle, et la Commission de faire évoluer ses pratiques telles que le préconise par exemple la médiatrice européenne.

**La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le 14 juin prochain**, à Strasbourg, et portera sur les questions de traçabilité, de fiscalité et de taxation des produits du tabac.

**Revoir l'audition du 19 avril 2023 :** [https://bit.ly/Tabac\\_Replay\\_19avril2023](https://bit.ly/Tabac_Replay_19avril2023)